

● (9,50 p.m.)

Et si l'on prend l'argent des contribuables pour améliorer le sort de quelques-uns, nous allons mettre d'autres citoyens canadiens dans des mauvaises situations. Si nous enlevons aux uns pour en donner aux autres, nous enlèverons à certains du pouvoir d'achat qui pourrait servir à l'expansion économique de notre pays. Et si nous faisons cela, nous rendrons service à quelques-uns, mais nous embêterons un grand nombre d'autres citoyens qui n'ont pas assez de pouvoir d'achat pour acheter les produits nécessaires pour satisfaire à leurs besoins. Et si l'on prend cet argent pour régler un tel problème, ce n'est pas une solution, car cela augmentera les taxes, les impôts et le coût de la vie.

D'autre part, les conservateurs progressistes ont fait certaines suggestions, prétendant posséder des solutions. Mais, au fait, ils ne font que critiquer et dire qu'ils pourraient faire mieux, sans cependant dire ce qu'ils feraient.

Les conservateurs progressistes n'ont pas de solution à apporter au problème. Ils aimeraient bien diriger la barque de l'État, mais de quelle façon le feraient-ils? Ils ne le savent pas! Ils ne le disent pas, non plus!

Le Nouveau parti démocratique offre autre chose. Il veut que l'on impose une contre-taxe aux Américains, afin d'augmenter le prix de nos matières premières, contrecarrant ainsi les effets de la surtaxe américaine. Je ne crois pas que cela soit non plus une vraie solution au problème économique que nous voulons régler.

En plus de cela, le Nouveau parti démocratique demande la réduction des taux d'intérêt, ce qui, à mon sens, est un peu plus logique, car cela réduirait un peu le coût de la vie et soulagerait un peu les Canadiens, sans pour autant régler le problème actuel. Voilà les propositions qui ont été faites au gouvernement en vue de l'aider à régler le problème.

Quant au parti que je représente, je crois fermement qu'il a de vraies solutions à proposer. Nous pourrions remédier d'une façon efficace, expéditive et commune à la situation à laquelle nous avons à faire face. Nous proposons la suppression de la taxe de 12 p. 100 en vue d'alléger le fardeau fiscal de tous les Canadiens. Cette mesure aurait pour effet de réduire le coût de la vie et de compenser la taxe de 10 p. 100 imposée par les Américains. On y réussirait en accordant un escompte compensé dont les crédits parviendraient de notre banque centrale, sans qu'on enlève un sou de pouvoir d'achat à personne.

Je crois que cette solution logique devrait être considérée, bien qu'elle ne soit pas de nature à plaire aux grands capitalistes et aux grands financiers. Je sais également que les serviteurs de cette finance—comme il s'en trouve un bon nombre en cette enceinte—ne connaissent leur économie qu'à moitié et sont en faveur du système actuel des taxes et des impôts de toutes sortes.

Mais quand il s'agit de réduire le coût de la vie afin de permettre aux Canadiens de devenir maîtres chez eux, on ne trouve plus de solution. On trouve que nous sommes dans l'erreur, mais on reste dans le marasme, on reste aux prises avec la pauvreté, l'anarchie et la révolte. Pour revenir au bon sens il faut établir des règles de justice, il faut établir de justes normes sociales, car ce ne sont que les gens à l'esprit vraiment social qui régleront notre problème économique.

[M. Latulippe.]

Tous veulent l'équilibre, mais non l'égalité. Les expériences révolutionnaires faites au nom de l'égalité ont toutes échoué. Dans toute administration nationale, on cherche à produire davantage et l'on divise cette production en consommation, en capitalisation. C'est la même formule administrative qui correspond aux mots que l'on emploie dans toutes les administrations personnelles, familiales, sociales, coopératives, municipales et même fédérales. Les revenus se partagent en dépenses et en profits, d'où revenus, dépenses et profits. Voilà où nous devons nous arrêter et voilà ce que nous devons considérer et mettre en pratique.

Puis-je vous faire remarquer qu'il est dix heures, monsieur le président.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Je voudrais faire remarquer à l'honorable député de Compton qu'il n'est pas tout à fait dix heures et, à moins que la Chambre veuille bien prétendre qu'il est dix heures, je serai obligé de reconnaître un autre député.

[Traduction]

La Chambre est-elle d'accord pour dire qu'il est 10 heures?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): D'accord.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 40 du Règlement.

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE—LE CAS DU PRÉSIDENT DU GROUPE DE TRAVAIL D'ARGENTIA

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, la fermeture de la base navale américaine à Argentinia (Terre-Neuve) et la crise sociale et économique qu'elle a engendrée ont été maintes fois signalées à la Chambre. Les députés peuvent témoigner que j'exhorte depuis deux ans le gouvernement, à la Chambre et au comité, à agir et à remédier au problème. Pendant ce court débat, le temps ne me permettra pas d'exposer de nouveau en détail l'ampleur des problèmes auxquels font face les habitants de cette région qui ont été touchés par la dégradation rapide de l'économie. Certains aspects de la situation doivent être rappelés. Je me dois de renouveler ma demande d'aide en faveur des habitants de la région puisque, dans le passé, on a plutôt fait la sourde oreille à mes requêtes.

Peu après le début de l'élimination graduelle de la base navale, un groupe de travail fédéral a été institué, sous la présidence d'un fonctionnaire supérieur du ministère de l'Expansion économique régionale. Ce fonctionnaire a eu tôt fait de constater qu'il peut devenir terriblement frustrant d'essayer de ménager la chèvre et le chou ou de remplir en même temps deux fonctions exigeantes. L'intéressé était président du groupe de travail de nom seulement, car il va de soi qu'étant fonctionnaire supérieur de carrière, soucieux comme on l'est de sa propre conservation, il ne pouvait permettre au groupe de travail de faire preuve d'indiscipline et de faire des demandes qui embarrasseraient le ministre ou le gouvernement.